

Section 0. Avis de DRPCO
Avis de DRPCO – Cas sans pré qualification

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE



SEN-PHARMACIE NATIONALE D'APPROVISIONNEMENT

« DRPCO n° S_SAF_013/2025 »

Demande de Renseignements et de Prix à compétition ouverte
pour la couverture des risques liés à l'activité de la Sen-PNA (assurances).

1. Cet Avis de DRPCO fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le quotidien d'informations générales « Le Soleil » du **14 janvier 2025**.

2. La Sen-Pharmacie Nationale d'Approvisionnement a obtenu dans le cadre de son budget de fonctionnement 2025 des fonds, pour effectuer des paiements au titre du marché référencé «**S_SAF_013/2025**» portant **la couverture des risques liés à l'activité de la Sen-PNA (assurances)**.

La Sen-Pharmacie Nationale d'Approvisionnement sollicite des offres sous plis fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour assurer la couverture des risques liés à son activité, en Trois (03) lots distincts :

- **Lot 1 : Assurances Globales Dommages et Responsabilité Civile ;**
- **Lot 2 : Flotte Automobile ;**
- **Lot 3 : Transport des produits pharmaceutiques.**

3. La passation du Marché sera conduite par Demande de Renseignements et de Prix à Compétition Ouverte tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir les informations et peuvent prendre connaissance des documents de DRPCO auprès de la Cellule de Passation des Marchés, Route du Service Géographique Dakar Hann, de 8 heures à 17 heures ou par voie électronique sur cpm@pna.sn et/ou andao@sen-pna.sn

5. **Les exigences en matière de qualification, pour le Lot 1 sont :**

- L'agrément de la société d'assurance pour effectuer des opérations d'assurances ;

La déclaration du candidat, datée et signée par le représentant du candidat habilité précisant :

- qu'il n'a pas fait l'objet, depuis moins de cinq (05) ans, d'une condamnation définitive ;
- qu'il n'est pas en état de liquidation judiciaire;
- qu'il n'a pas été déclaré en état de faillite personnelle, ou d'une procédure équivalente ;

Les exigences en matière de qualification, pour le Lot 2 sont :

Prouver la capacité à souscrire un risque flotte automobile professionnelle ;

- Disposer d'un réseau national pour la gestion des sinistres ;
- Fournir une attestation indiquant l'adhésion aux conventions des gestions des sinistres entre assureurs ;
- Prouver la capacité à disposer d'un réseau d'experts spécialisés dans le domaine de la gestion des sinistres pour une flotte automobile.

✓ Pour ce lot, Automobile, justifier d'une expérience de gestion de contrats de flotte automobile couvrant au minimum quarante (40) véhicules, plus ou moins équivalent à la composition du parc automobile de la SEN-PNA

- Fournir une attestation de services faits délivrée par les clients concernés par ce lot sur les trois (3) derniers exercices (2022, 2023 & 2024) précédent l'appel d'offres.

Les exigences en matière de qualification, pour le Lot 3 sont :

-Cette assurance doit être souscrite auprès des entreprises d'assurances agréées à pratiquer le risque « Transport de marchandises ».

✓ Avoir réalisé, pour chaque branche d'assurance objet de la présente DRPCO, un chiffre d'affaires moyen annuel durant les trois dernières années égal au moins à :

☞ **LOT 1 (Assurances Globales Dommages et Responsabilité Civile) :** trente millions (30 000 000) Francs CFA ;

☞ **LOT 2 (Flotte Automobile) :** quarante millions (40 000 000) ;

☞ **LOT 3 (Transport des produits pharmaceutiques) : vingt millions (20 000 000) Francs CFA ;**

Attestés par les états financiers certifiés par le commissaire aux comptes et fournis pour les trois (03) exercices suivants : 2021,2022 & 2023 ;

- ✓ Avoir exécuté avec satisfaction au moins un (01) contrat d'assurances dont la prime annuelle moyenne est supérieure ou égale à :

Lot 1 : sept millions (7 000 000) Francs CFA ;

Lot 2 : douze millions (12 000 000) Francs CFA ;

Lot 3 : un million (1 000 000) Francs CFA.

- Ces contrats devront être justifiés par des attestations de services faits dûment signés et passés au cours des trois (03) dernières exercices (2022, 2023 et 2024).
- ✓ Produire, pour l'exercice précédent l'appel d'offres (2024), un certificat de solvabilité délivré par la Direction des Assurances du ministère en charge des assurances ;
- ✓ Justifier d'une couverture de réassurance et produire une attestation à cet effet.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir un cahier de charges complet en s'adressant à la Sen-Pharmacie Nationale d'Approvisionnement (Agence Comptable) sise Route du Service Géographique Dakar Hann, BP 4015, contre un paiement non remboursable de **vingt-cinq mille (25 000) Francs CFA**. La méthode de paiement sera en espèces.

Les candidats intéressés pourront consulter sur place un exemplaire complet du cahier des charges.

Les offres devront être adressées au Directeur Général de la SEN-PNA, Route du Service Géographique à Hann, au plus tard **le 21 mars 2025 à 10 heures**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à la salle Dr Daouda DIOP de la SEN-PNA **le 21 mars 2025 à 10 heures**.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de :

- **Lot 1: cent cinquante mille (150 000) Francs CFA ;**
- **Lot 2: deux cent mille (200 000) Francs CFA;**
- **Lot 3: cent mille (100 000) Francs CFA.**

La garantie de soumission doit être fournie par un organisme financier agréé par le Ministère des Finances et du Budget (MFB) et être valide pour une durée de vingt-huit (28) jours à compter de l'expiration de la durée de validation de l'offre. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date d'ouverture des offres.

**Le Directeur Général
Dr Seydou DIALLO**